

CONDE SUR VESGRE

FLASH INFOS JANVIER2015

Mairie :

37, rue de la Vesgre 78113 CONDE SUR VESGRE

Téléphone : 01.34.87.04.30 Télécopie : 01.34.87.01.75

Internet: www.mairie-condesurvesgre.fr E-mail: mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi -->09h30-11h30/14h30-18h30 Mardi et vendredi --> 09h30-11h30/15h00-17h00 Mercredi et samedi -->09h00-12h00

<u>Permanence des adjoints</u> :

Lundi, mercredi , vendredi : 10h00 à 12h00

RECENSEMENT

POPULATION

VŒUX DU MAIRE

Madame le Maire et le Conseil Municipal de Condé sur Vesgre présenteront leurs vœux le SAMEDI 17 JANVIER 2015

À 11 heures

À la Salle Polyvalente Intercommunale 3 rue des Brières à Condé sur Vesgre

Vous serez les bienvenus à cette cérémonie, suivie d'un apéritif convivial.



P.L.U. ou Plan Local d'Urbanisme

Lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2014, il a été notifié la délibération de prescription de révision du P.O.S. ou Plan d'Occupation des Sols.

Cette délibération a marqué le début de la procédure d'élaboration du nouveau P.L.U.

Les Condéens sont informés de chaque phase de cette procédure et peuvent apporter leurs remarques, comme le prévoit la loi, soit en prenant rendez vous en mairie avec Alain Ferrand, 1^{er} adjoint.

Prochainement, les informations seront consultables sur le site de Condé sur Vesgre.

Assistance juridique gratuite

La CCPH a mis en place un service de consultation juridique gratuite tous les premiers mercredis du mois à 14 h à la Passerelle, Ferme Deschamps 31 route d'Epernon à Houdan. CCPH 01 30 46 82 80 ou cc-payshoudanais.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le prochain recensement de la population de notre village aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Les administrés seront informés par le recenseur des conditions du recensement. Cette année, vous pourrez remplir le questionnaire sur Internet, après communication d'un code personnel qui vous sera donné par l'Agent recenseur chargé de votre secteur. Le lien pour accéder au site de l'INSEE est disponible sur le site de la mairie.

Pour faciliter le travail des Agents recenseurs, merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres, ce simple renseignement, souvent manquant, les aidera dans leur tâche bénévole!

RECENSEMENT MILITAIRE

Les garçons et les filles de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser dans les 3 mois après leur anniversaire.

Pour ce faire, il faut se présenter en Mairie du domicile ou au Consulat en cas de résidence à l'étranger. Il vous sera alors remis une attestation qui vous sera demandée lors des inscriptions à différents examens : C.P.A., B.E.P., B.A.C., permis de conduire, conduite accompagnée...

RAPPEL

Les détecteurs de fumée et de CO2 seront obligatoire dans tous les logements à partir du 8 mars 2015. Les propriétaires de logements locatifs ont la charge de l'achat et de la mise en place du matériel, les locataires ou occupants du logement ont l'obligation de l'entretien.

Le CCAS de Condé offre aux personnes de + de 65 ans exonérées d'impôt sur le revenu un détecteur aux normes CE et son installation par un professionnel. Renseignements et inscription en Mairie.

DEFIBRILLATEURS

Nous vous rappelons que deux défibrillateurs sont disponibles sur la voie publique en cas d'arrêt cardiaque. L'un est placé sur le pignon de la maison du gardien au stade de Condé, l'autre sur le côté droit de la façade de la mairie.

En cas de problème, l'appareil vous indique la procédure d'utilisation. Ces appareils peuvent sauver des vies en permettant d'intervenir rapidement dans l'attente de l'arrivée des Services de Secours.

Rectificatif:

Dans le dernier flash, pour s'inscrire à la conférence du CLUB D'INFORMATIQUE DE GAMBAIS, il fallait lire : J. GALIANO au 06 63 79 14 92.

Toutes nos excuses pour cette erreur!



LA CROIX ROUGE FRANCAISE FETE SON 150ème ANNIVERSAIRE

et recherche des bénévoles sur le territoire de la CCPH pour rejoindre les 60 millions de volontaires qui portent les couleurs de la Croix Rouge dans le monde.

MANIFESTATIONS POUR JANVIER

EXPOSITIONS:

- A Condé, du lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier, « PAYSAGES » proposée par la CCPH. Dans la salle de l'ancienne école, aux horaires d'ouverture de la mairie.
- -A Houdan, du 3 au 30 janvier « 70ème Anniversaire de la libération de Houdan » en partenariat avec la municipalité, entrée libre. A l'OTPH du mardi au samedi de 10 h à 12h30 et de 15 h à 17 h.
- -A Houdan, du 16 janvier au 22 février à La Tannerie, « Métaphores et autres fables », art contemporain vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 12h30 et de 14h30 à 19 h. Vernissage le dimanche 18 janvier à 11 h.

CONCERTS:

- -A Houdan au restaurant le Tire Bouchon le 16 janvier à partir de 20h30, groupe « Gouach Orchestra » disco funk, sur réservation au 01 30 59 70 40.
- -A Orgerus à la salle du Pré Romain, le dimanche 18 janvier à 17 h, « Trio Casadesus/Enhco », jazz et classique. Contact RITMY mairie de MERE sur www.ritmy.fr